

PV réunion de TAC Saint-Gilles 21/09/2016

Présents : Billie, Paul, Bernadette, Raphaëlle

Rédac pv : Raphaëlle

---

## **-Ordre du jour :**

- 1 retour du comité de coordination du 14/09 par Paul
- 2 retour sur le RIR de la régionale par Paul
- 3 logement
- 4 retour journée stop ttip/ceta du 20/09
- 5 infos

### **1) comité de coordination**

En général, les réu du comité sont beaucoup plus détendues qu'au début : il y a moins de monde.

Il y a eu débat sur une certaine manière d'organiser les actions : quelqu'un a une idée → envoie un mail auquel il ne reçoit pas ou peu de réponse → l'idée est néanmoins poursuivie malgré peu de forces vives pour mener à bien les actions → phénomène symptomatique d'un mode de fonctionnement.

**HBH cherche des volontaires pour aller à leur comité de coordination. Bernadette est intéressée.**

**Paul est arrivé au bout de sa mission de 6 mois de participation aux réunions du comité. Donc, Johnny aussi. Il faudra voir ensemble qui prend le relais.**

L'action commune HBH/TAC :

décision prise de faire une parade en mars et des événements locaux à l'automne. La formule pour le type de « parade » n'est pas tranchée. **Il y a la demande de travailler sur un message plus politique (plus un constat, ni la présentation des alternatives).** Il y a l'idée de faire un questionnaire auprès des 13000 signataires

### **2) le grand RIR du 11/09**

Il y avait environ 25 personnes.

Paul s'était proposé pour tenir le bar .

Il semble qu'à la régionale aussi (schème/rapport qui semble ancré), il est pensé que les locales devraient répondre aux sollicitations de la régionale lorsqu'elle conçoit des actions.

### **3) Logement**

Raphaëlle a appelé tardivement le CODES et n'a pas eu de réponse au sujet de l'interpellation communale.

**Elle essayera de les joindre pour la prochaine réunion.**

**Il faudra prévoir un temps de rencontre (en sous-groupe) pour aussi discuter du contenu de l'interpellation : qu'est-ce qu'on demande ?**

Discussion à ce sujet : interpellier le conseil sur ses responsabilités en terme de gestion des biens inoccupés ? Au sujet des biens inoccupés qui sont la propriété de la commune ?

Bernadette nous fait un retour de sa participation à l'atelier du RBDH au sujet des logements inoccupés :

Il y a en fait 2 ou 3 cas sur des milliers de dossiers analysés et dénoncés qui aboutissent réellement. Pour 50 % des logements vides, les proprio utilisent l'argument des travaux à effectuer /en cours. Les procédures sont très longues, les proprio font des recours,... Comment soutenir ce travail titanesque : Paul propose de médiatiser des cas précis en faisant des éclats.

Dans le cadre de l'interpellation communale, ne vaudrait-il pas mieux se focaliser sur un cas précis (pour lequel ce serait bien la commune qui est responsable de l'inoccupation) plutôt que d'interpellier « en général ». Choisir un cas qui créerait un précédent ? Avec l'idée que l'action menée obligerait à quelque chose.

Idée qui revient de soutenir le travail des équipes populaires : filmer la démarche, faire témoigner les gens et médiatiser ?

**4) retour stop tipp/ceta :**

C'était bien ;)

**5) Infos/divers :**

-nuit de la résistance le mercredi 28 au Beursschouwburg de 20h à 3h  
<https://www.toutautrechose.be/actualites/nuit-de-la-resistance>

-manif nationale le 29/09

-Raph a vu « Merci Patron » : action qui touche un cas et qui n'est pas reproductible mais qui a un effet. Ruffin (le journaliste à l'origine de l'action et du film) disait qu'il fallait être créatif, inventer des plans d'actions qui n'ont pas encore été pensées)

Discussion sur ce mode d'action : il y aurait moyen de beaucoup plus tirer parti des « dissonances » de fonctionnement au sein du groupe pour agir sur différents plans : le cas par cas, l'échelle locale, l'échelle nationale, l'échelle globale.

→ plus petits groupes qui bossent sur ce qui les intéressent, puis croisement et mobilisation ensemble ? A approfondir

**Prochaine réunion : dimanche 2 octobre de 17 à 19h salle calcutta au pianofabriek**